

379589-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Electrical power systems design services – Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu

OJ S 105/2026 03/06/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

R-phost: marches@cote-azur.aeroport.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Eintiteas a bhfuil cearta speisialta nó eisiacha aige

Is eintiteas conarthach é an ceannaitheoir

Gníomhaíocht an eintitis chonarthaigh: Gníomhaíochtaí a bhaineann le haerfoirt

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu

Cur síos: La société Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), concessionnaire des aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu, entend confier à un opérateur économique, dans le cadre d'un contrat de sous-concession, le financement, la conception, l'installation, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement d'un parc de bornes de recharge pour véhicules électriques destiné à équiper les parkings situés sur les deux aéroports conformément à la réglementation en vigueur. Le contrat de sous-concession est passé en application des articles L. 1121-1 et L. 3120-1 du Code de la commande publique, conformément aux dispositions de la troisième partie dudit code relatives aux concessions. Le sous-concessionnaire supportera le risque lié à l'exploitation du service, sa rémunération étant substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers.

Aitheantóir an nós imeachta: 19150e1d-17eb-4667-948c-5443421de606

Aitheantóir inmheánach: RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)
PARKINGS ACA

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71323100 Electrical power systems design services

Aicmiú breise (cpv): 45315300 Electricity supply installations, 50711000 Repair and maintenance services of electrical building installations

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Aéroport Nice Côte d'Azur (Terminaux 1 et 2) et Aéroport Cannes Mandelieu, région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Baile: Nice

Cód poist: 06200

Foroinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Aéroport Nice Côte d'Azur.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 6 500 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la consultation. Valeur estimée : Valeur hors TVA : 6 500 000 euros Monnaie : Euros Durée de la concession : 17 ans Durée en mois : 204 mois La durée prévisionnelle de la convention de sous-concession est estimée à 17 ans. Conformément à la réglementation en vigueur, la durée effective du contrat de sous-concession sera fonction des investissements à réaliser et ne devra pas excéder le temps raisonnablement escompté par le sous-concessionnaire pour qu'il amortisse les investissements réalisés avec un retour sur les capitaux investis, compte tenu des investissements nécessaires à l'exécution du contrat. Date prévisionnelle de début : 1er juin 2027 Date limite de remise des candidatures : 01/09/2026 Heure locale : 12h00 Informations complémentaires : La présente procédure est lancée en application des articles L. 1121-1, L. 3120-1, L. 3124-1 et R. 3124-1 du Code de la commande publique. La sous-concession est soumise aux dispositions du cahier des charges de la concession des aéroports de Nice-Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu, approuvé par le décret n° 2007-244 du 23 février 2007. La procédure se déroule en deux phases : (1) sélection des candidatures sur la base des critères énoncés ci-dessous; (2) remise des offres initiales, négociation et, le cas échéant, offre finale. Les documents de la consultation seront mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS à la date d'envoi de l'invitation à présenter une offre. Les documents de la consultation (note de présentation générale, calendrier prévisionnel indicatif, règlement de la consultation et projet de contrat) seront téléchargeables sur la plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite à l'adresse : <https://achats.nice.aeroport.fr/>. Le cahier des charges techniques sera communiqué aux seuls candidats retenus à l'issue de la phase de sélection des candidatures. Les dossiers de candidature doivent impérativement être rédigés en langue française et déposés de manière dématérialisée sur la plateforme AIR ACHATS avant la date et heure limite indiquées. Il est rappelé que c'est la date et l'heure de réception qui font foi. Les dossiers remis après la date limite ne seront pas retenus. Pour toute demande de renseignements techniques ou administratifs, les candidats sont invités à se connecter à leur compte sur la plateforme AIR ACHATS : <https://achats.nice.aeroport.fr/> Les textes légaux et réglementaires mentionnés dans le présent avis sont consultables sur : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Bunús dlí:

Treoir 2014/23/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: Motifs d'exclusion prévus aux articles L.3123-1 à L.3123-11 du Code de la commande publique

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Installation, exploitation et maintenance d'IRVE – Aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu

Cur síos: Description des prestations : Le périmètre de la sous-concession couvre les parcs de stationnement des aéroports de Nice et de Cannes soumis aux obligations réglementaires

d'équipement en infrastructure de recharge pour véhicules électriques. A la date de lancement de la consultation, les parcs de stationnement concernés représentent au total 7522 places de stationnement réparties comme suit : • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 1 : 1 405 places de stationnement ; • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 2 : 5 537 places de stationnement ; • Aéroport de Cannes-Mandelieu : 580 places de stationnement. Le sous-concessionnaire sera chargé de réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE ainsi que leur exploitation commerciale. Il percevra les recettes liées à l'utilisation des bornes par les usagers, à charge pour lui d'amortir les ouvrages, de couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance et d'assurer l'équilibre économique de la sous-concession. Le parc d'infrastructures sera constitué de bornes nouvelles à installer et de bornes existantes mises à disposition par ACA : 39 bornes au Terminal 1, 142 au Terminal 2 et 15 sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Le cadre réglementaire actuel fixe un seuil de 5% des places de stationnement, tandis qu'une directive européenne qui n'est pas encore transposée dans le droit français prévoit une augmentation du seuil à 10% au 1er janvier 2027. Ce seuil minimal réglementaire d'équipement fixé par la Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024 sur la performance énergétique des bâtiments (10 % des emplacements) correspond à 752 points de recharge, répartis comme suit : • 141 points sur le Terminal 1 de l'aéroport Nice Côte d'Azur ; • 554 points sur le Terminal 2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur ; • 58 points sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. La puissance totale cumulée des points de charge est estimée à 2 800 kVA. Le raccordement de l'ensemble des points de charge sera réalisé sur un réseau indépendant du réseau privé de l'aéroport. Les infrastructures nécessaires à ce réseau devront être créées, notamment le poste de livraison et de transformation, les TGBTs, ainsi que les liaisons HTA et BT. Le financement et le raccordement au réseau électrique pour l'alimentation des IRVE seront pris en charge par le sous-concessionnaire. Le sous-concessionnaire devra garantir la disponibilité des équipements, leur interopérabilité avec les standards de recharge existants ainsi que leur évolutivité pour accompagner la montée en puissance de la mobilité électrique et se conformer aux évolutions réglementaires applicables pendant toute la durée du contrat. La réglementation française impose un nombre minimal de points de charge basé sur le nombre de places : o 5% à court terme (loi LOM actuellement en vigueur) o 10% à terme (évolution Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024) Ces seuils sont exprimés en points de charge AC "classiques" (3,7 kW à minima, jusqu'à 22 kW).

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71323100 Electrical power systems design services

Aicmiú breise (cpv): 45315300 Electricity supply installations, 50711000 Repair and maintenance services of electrical building installations

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Nice et Cannes

Foroinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 01/06/2027

Dáta deiridh an tréimhse: 31/05/2044

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 6 500 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Eolas breise: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Le candidat produira : -Une lettre de candidature (formulaire DC1), datée et signée par une personne habilitée à engager la société candidate ou le groupement, mentionnant l'identité, les fonctions et coordonnées du point de contact. -Un pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement. -Un pouvoir donné par les membres du groupement au mandataire. -Les certificats délivrés par les autorités compétentes justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur datée et signée). -Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant : (i) l'absence d'exclusion au titre des articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la commande publique ; (ii) l'exactitude des renseignements et documents relatifs aux capacités et aptitudes ; (iii) le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail) ; (iv) l'absence de situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre l'activité ; (v) la non-méconnaissance du Règlement UE n° 2022 /576 du Conseil du 8 avril 2022 (mesures restrictives – Ukraine). -Un extrait K-bis ou tout document équivalent de moins de trois (3) mois. -Les statuts à jour et certifiés conformes. - Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. En cas de candidature en groupement, les justificatifs doivent être fournis par chacun des membres. Capacité économique et financière Le candidat produira (formulaire DC2 accompagné des documents demandés) : -Les bilans, comptes de résultats et annexes des trois (3) derniers exercices comptables. Les membres du groupement peuvent compléter ces informations par celles d'une société contrôlante, accompagnée d'une lettre de soutien. -L'identité des actionnaires et la répartition du capital de chaque membre du groupement. -Une note sur les modalités de financement des investissements envisagés et sur l'origine des fonds, en particulier en cas d'autofinancement. -Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, la justification de ces capacités et la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Niveau minimal exigé : solidité économique et financière suffisante pour réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE, appréciée notamment au regard du chiffre d'affaires global et de la surface financière des membres du groupement. Capacité technique et professionnelle Le candidat produira : -Une note de présentation de chacun des membres du groupement (historique, activités principales, effectifs et qualifications professionnelles, organigramme). -Un dossier de références récentes (5 dernières années) en rapport avec l'objet de la consultation, indiquant : le montage contractuel, le rôle des membres du groupement, la durée de réalisation, le montant global HT, le nom et coordonnées du maître d'ouvrage, une présentation visuelle des projets, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées. Niveau minimal exigé : expérience et savoir-faire démontrés en matière d'installation, d'exploitation et de maintenance d'IRVE ou d'équipements techniques comparables dans des environnements à forte fréquentation.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Critères de sélection des candidatures Les candidatures seront évaluées selon les deux critères suivants, chacun noté de 0 à 10 : Critère n° 1 : Solidité économique et financière de l'ensemble des membres du groupement / 0 à 10 points Critère n° 2 : Composition et références professionnelles du

grouperement témoignnant d'une expérience et d'un savoir-faire pour les différentes missions de la consultation / 0 à 10 points À l'issue de l'examen des candidatures, ACA admettra à participer à la phase de remise des offres et de négociation l'ensemble des candidats ayant satisfait aux conditions de participation et dont la candidature est complète et recevable. Les candidats retenus seront informés des modalités de déroulement de la négociation et du délai imparti pour la remise de leur offre.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Francis

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Conditions d'exécution de la

concession : Les conditions d'exécution sont définies dans les documents de la consultation, mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS : <https://achats.nice.aeroport.fr/> Les dossiers

de candidature doivent obligatoirement être déposés de manière dématérialisée sur la

plateforme AIR ACHATS avant les date et heure limites indiquées. Informations sur le

personnel responsable de l'exécution de la concession : • Obligation d'indiquer les noms et

qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la

concession.

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal judiciaire de Nice

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Introduction de recours Précisions concernant les

délais d'introduction de recours : - référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat

(ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 (article 5 à 8) et décret n°2009-14 du 27 novembre

2009, article 1441-1 et suivants du Code de procédure civile). - Référé contractuel dans le

délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (ordonnance n°2009-

515 du 7 mai 2009 (articles 11 à 21) et décret n°2009-14 du 27 novembre 2009, article 1441-1

et suivants du Code de procédure civile) - recours au fond en nullité du contrat dans le délai

de 5 ans (article 2224 du Code civil) à compter de la date à laquelle le demandeur a

connaissance du contrat.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe:

Tribunal judiciaire de Nice

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Uimhir chlárúcháin: 493479489

Seoladh poist: 19 RUE COSTES ET BELLONTE - CS 63331

Baile: NICE CEDEX 3
Cód poist: 06206
Foroinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Département Achats – Aéroports de la Côte d'Azur
R-phost: marches@cote-azur.aeroport.fr
Teil.: 0493217316
Seoladh idirlín: <https://www.nice.aeroport.fr/>
Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://achats.nice.aeroport.fr/>
Próifíl an cheannaitheora: <https://achats.nice.aeroport.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal judiciaire de Nice
Uimhir chlárúcháin: 0
Seoladh poist: Place du palais de justice – CS 06357
Baile: NICE CEDEX 1
Cód poist: 06357
Foroinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Tribunal judiciaire de Nice
R-phost: accueil-nice@justice.fr
Teil.: +33 (0)492177000
Seoladh idirlín: <https://www.justice.fr/annuaire/tribunal-judiciaire-nice>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin
Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union
Uimhir chlárúcháin: PUBL
Baile: Luxembourg
Cód poist: 2417
Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)
Tír: Lucsamburg
R-phost: ted@publications.europa.eu
Teil.: +352 29291
Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 2dcb8dd9-6445-409a-b5e7-0045ca1a0b98 - 01
Cineál na foirme: lomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 19

Dáta seolta an fhógra: 02/06/2026 09:36:08 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 379589-2026

Uimhir eagráin IO S: 105/2026

Dáta foilsithe: 03/06/2026